



- Bureautique
- CAO / DAO / PAO
- BTP
- FEEBat
- Gestion

Les marchés publics de travaux

Objectifs

- Comprendre et appliquer les CCAG
- Connaître chaque étape nécessaire pour mener à bien vos marchés
- Savoir estimer les répercussions sur votre secteur d'activité

Dates et durée

16 mai 2019
1 journée (7 h)
De 9h à 17h00

Les intervenants à l'acte de construire

- Maîtres d'ouvrage privés et publics, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entrepreneurs
- Le rôle de chaque intervenant et les responsabilités de chacun.

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

La passation des marchés publics (code des MP 2006)

- Les procédures de passation des marchés publics et le respect des grands principes : Transparence . égalité des candidats . liberté d'accès des entreprises . publicité et mise en concurrence . choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- En-dessous de 4 845 000 " HT : Une procédure adaptée
- Au-dessus de 4 845 000 " HT : Une procédure formalisée (appel d'offres, marché négocié avec publicité et mise en concurrence ou dialogue compétitif)
- Les critères de sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse.
- La réponse à un marché public :
 - Les renseignements et capacités des entreprises
 - Les variantes : Possibilité de compléter ses propres capacités par celles de ses sous-traitants ou celles de ses co-traitants, la notification et le rejet des offres, etc..

Moyens Pédagogiques

Supports de cours adaptés
• Etude de cas concrets •

L'exécution des marchés publics (CCAG-Travaux 1976 et 2009)

- L'exécution du marché
 - L'avance
 - Les délais de paiement
 - La retenue de garantie
- La réception des travaux
 - La visite de réception
 - Les effets juridiques et financiers de la réception
- Le paiement du solde
 - Le projet de décompte final
 - Le décompte général et définitif
 - Le mémoire de réclamation
- Le recouvrement
 - Le comité consultatif de règlement amiable
 - Les recours contentieux

Public concerné

Chefs d'entreprise
Conducteurs de travaux
Chargés d'affaires
Personnel administratif

Dispositif de suivi / évaluation

Fiches d'évaluation finale de la formation • Contact post-formation avec l'intervenante

Lieu

FFB GRAND PARIS
10 rue du Débarcadère
75017 PARIS

Tarif

450 € HT/pers (frais de repas inclus),
soit 540 € TTC

Contact

Paul BOYER
Tel : 01 40 55 11 55
Fax : 01 40 55 11 70

La sous-traitance dans les marchés publics

- Présentation générale
- L'application de la loi de n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance d'ordre public
- Le paiement direct
 - Le champ d'application
 - Les conditions à réunir pour le paiement direct
 - Le règlement des situations